

Règlement communal relatif aux tarifs des taxis

Date de l'approbation par le Conseil communal : 25 février 2016

Date de publication : 11 mars 2016

Les tarifs suivants doivent être appliqués :

Tarif A : trajet avec retour au point de départ

Tarif de prise en charge : 2,40 euros

Prix au kilomètre : 1,80 euros

Tarif d'attente : 30 euros par heure

Tarif B : trajet sans retour au point de départ

Tarif de prise en charge : 2,40 euros

Prix au kilomètre : 2,50 euros

Tarif d'attente : 30 euros par heure

Tarif C : tarif de nuit (dans la commune)

Tarif de prise en charge : 4,40 euros

Prix au kilomètre : 2,70 euros

Tarif d'attente : 30 euros par heure

Tarif D : tarif de nuit 2 (en dehors de la commune)

Tarif de prise en charge : 4,40 euros

Prix au kilomètre : 2,70 euros

Tarif d'attente : 30 euros par heure

Tarif E : de Wemmel à Zaventem

Montant : 40 euros

Tarif F : de Wemmel à Charleroi

Montant : 120 euros